

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13459**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Licence professionnelle management des organisations, spécialité métiers de la comptabilité : révision comptable

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de la Nouvelle-Calédonie ()	Recteur de l'académie, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Président de l'université de la Nouvelle Calédonie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

3020 - Personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes, 3220 - Centres de gestion agréés

Code(s) NSF :

314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le détenteur de la licence professionnelle « Révision comptable » exercera ses fonctions :

- dans un cabinet, afin d'assurer, sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME pour des missions de révision contractuelle ;
- dans une PME, afin d'assurer la direction du service comptable éventuellement avec le concours externe d'un expert-comptable ;
- dans une grande entreprise, afin de seconder le directeur des services comptables et financiers.

contrôler la comptabilisation des opérations courantes de l'entreprise jusqu'aux travaux d'inventaire et l'établissement des documents de synthèse,

caractériser les situations juridiques courantes relatives aux personnes, biens de l'entreprise, connaître la fiscalité des entreprises et des particuliers,

identifier les éléments du système d'information d'une organisation,

repérer l'importance de la vérification en comptabilité,

comprendre le cadre juridique et normatif lié à l'information financière,

comprendre l'environnement de l'entreprise, organiser les dossiers de révision : recenser les éléments constitutifs d'un dossier de révision et les structurer,

analyser l'environnement interne et externe de l'entreprise, identifier les risques, recenser et mettre en œuvre les tests de révision comptable à effectuer, mettre en œuvre les principes de l'audit comptable et financier : repérer les anomalies et les risques, effectuer des raisonnements par exception,

utiliser les seuils de signification déclencheurs de contrôles, évaluer le risque de non détection d'anomalies,

Repérer les cycles économiques au sein d'une organisation. Connaître et maîtriser pour certains cycles les procédures de révision des comptes et les tests à effectuer.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans les cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, ou dans les services comptables des entreprises.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

assistant débutant, puis confirmé dans les cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes comptable, puis chef comptable en entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1203 : Comptabilité

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

UE0 : Mise à niveau (0 ECTS)

UE1 : Comptabilité approfondie (7 ECTS)

UE2 : Gestion des opérations comptables, juridiques, fiscales, sociales approfondies (7 ECTS)

UE 3 : Introduction à la révision comptable (7 ECTS)

UE 4 : Méthodes de révision comptable (9 ECTS)

UE 5 : Anglais appliqué aux affaires (5 ECTS)

UE 6 : Projet Tuteuré (10 ECTS)

UE 7 Mise en situation professionnelle (15 ECTS)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	La licence est délivrée par le président de l'université sur proposition d'un jury désigné en application de l'article Article L613-1 du code l'éducation. Le jury de la licence professionnelle révision comptable de l'UNC comprend au moins un quart et au plus la moitié de professionnels des secteurs concernés par la gestion comptable et financière
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	par Validation d'Études Supérieures
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X	Enseignants-chercheurs et enseignants de l'UNC + professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) reconnaît pour les titulaires de la LP révision comptable, en plus des unités obtenues par les titulaires de BTS et DUT, l'équivalence avec le unités d'enseignement suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • DCG 09 = introduction à la comptabilité • DCG 10 = comptabilité approfondie • DCG 12 = anglais appliqué aux affaires • DCG 13 = relations professionnelles 	

Base légale

Référence du décret général :

décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux
arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université de la Nouvelle-Calédonie à délivrer le diplôme national de licence professionnelle management des organisations, spécialité métiers de la comptabilité, révision comptable

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Loi du pays n° 2010-4 du 3 février 2010
relative à la validation des acquis de l'expérience et portant modification du code du travail de Nouvelle-Calédonie.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-nc.nc>

Lieu(x) de certification :

Université de la Nouvelle-Calédonie
Campus de Nouville - 145 avenue James Cook
BP R4
98851 NOUMÉA CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

idem

Historique de la certification :

première promotion en 2011